

N/REF : 26/02/2025 10H19 C:000023 I:14020
V/REF : 5985858
V/Email reçu le Mercredi 26/02/2025 à 10H19

CABINET LECOMTE

**Centre d'Affaires Oberthur
1 RUE RAOUL PONCHON
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 5 INKERMANN
RUE D'INKERMANN
35000 RENNES

Rennes, le 27 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 INKERMANN -
SOUS SOL

MOTIF : INONDATION DU AU 3E SOUS-SOL AU NIVEAU DE LA FOSSE 3

Donneur d'ordre : Mme C DE DECKER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

INTERVENTION DU 26/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU SOUS SOL
ENGORGEMENT AU NIVEAU DE LA DALLE DU RDC DANS LA COUR PUIS INFILTRATIONS
DANS LE PARKING N-1
PRÉCONISATIONS :
FAIRE INTERVENIR L'ENTREPRISE SOUS CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU
CONTROLE DES POMPES DE RELEVAGE
CONSTAT : LA POMPE N°1 DANS LA FOSSE N°3 EST HORS SERVICE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 27/02/25 à 09H46 Mme C DE DECKER

PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE LA POMPE DE RELEVAGE N°1 DANS LA FOSSE N°3
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50	29,50
2,50	H.Ouvrier Electromécanicien le 26/02	1	69,24	173,10

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	40,66	40,66

TOTAL H.T.	243,26
T.V.A. a 10,00%	24,32
TOTAL T.T.C.En EURO	267,58

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.